

Communiqué de presse

Paris, le 8 avril 2026

Présidence de la CNSA : le Synerpa salue l'élection de Paul Christophe, un acteur engagé au service du grand âge et de l'autonomie

Le Synerpa adresse ses plus sincères félicitations à Paul Christophe à l'occasion de son élection à la présidence de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Depuis son entrée à l'Assemblée nationale en 2017, Paul Christophe s'est imposé comme un interlocuteur de référence sur les enjeux du grand âge, du handicap et de l'autonomie. **Le Synerpa a pu, à de nombreuses reprises, mesurer son engagement et sa capacité à faire avancer des réformes structurantes.**

Rapporteur du projet de loi organique relatif à la dette sociale et à l'autonomie en 2020, il a contribué à la création de la cinquième branche Autonomie de la Sécurité sociale, avancée majeure pour la reconnaissance et le financement du secteur. Très investi sur la question des aidants, il a également porté plusieurs initiatives législatives transpartisanes visant à mieux reconnaître leur rôle et à améliorer leur statut. Son engagement l'a conduit à être élu président de la commission des Affaires sociales en juillet 2024.

Nommé ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes en septembre 2024, **Paul Christophe a défendu avec détermination le budget de la branche autonomie, tout en plaçant pour une plus grande équité de traitement entre les secteurs public et privé, ainsi que pour une programmation pluriannuelle des financements.** Il a milité dès sa nomination en faveur d'un choc de simplification administrative et d'attractivité des métiers. Il a ainsi piloté la campagne nationale de valorisation des « métiers du prendre soin », conscient des tensions de recrutement majeures auxquelles fait face le secteur.

Gestionnaire de la branche Autonomie de la Sécurité sociale, mais aussi pôle d'expertise et de référence sur les politiques de l'autonomie, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie occupe une place centrale dans l'écosystème médico-social. Le Synerpa se félicite que sa présidence soit confiée à une personnalité reconnue pour sa connaissance fine du secteur et son sens du dialogue.

Pour Jean-Christophe Amarantinis, président du Synerpa :

« Paul Christophe est un interlocuteur que nous connaissons bien. Son engagement constant en faveur de l'autonomie des personnes âgées s'est traduit par des avancées concrètes, tant sur le financement du grand âge que sur la reconnaissance des métiers et le soutien aux proches aidants.

Face à l'ampleur du choc démographique, je me réjouis que la CNSA puisse être pilotée par un responsable engagé, à l'écoute des acteurs de terrain et attaché à la concertation, et lui adresse tous mes vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions. »

À propos du Synerpa

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des habitats intermédiaires, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 habitats intermédiaires et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 170 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh), qui représente 110 établissements, est également un syndicat affilié du Synerpa.

Contacts presse

Synerpa – Elisabeth Roy – 06 17 49 56 64 – roy@synerpa.fr
Havas Paris – Nelly Garnier – 06 89 30 95 38 – nelly.garnier@havas.com